

Le petit Salmbachois

Votre bulletin d'informations communales

N°2
2019

Vive le
printemps !



Mairie : 39 rue Principale, 67160 Salmbach

Ayez les bons réflexes

Mairie : 03 88 94 32 44 / mairie.salmbach@orange.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 9h à 11h, mardi de 13h à 15h, vendredi de 17h à 18h

Agence postale : 03 90 55 38 37 / ap.salmbach@laposte.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 11h

École : 03 88 53 61 72 / 0672288Y@ac-strasbourg.fr

Presbytère Schleithal : 03 88 94 32 04 ou 06 81 50 08 49

(urgence uniquement) / bahrmaurice@yahoo.fr

Communauté de communes Plaine du Rhin :

03 88 53 08 20 / contact@cc-plaine-rhin.fr

Office du tourisme Seltz-Lauterbourg : 03 88 05 59 79

www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr

SANTÉ / SÉCURITÉ

Samu : 15

Pompiers : 18

Police secours : 17

Médecin de garde : 03 69 55 33 33

Gendarmerie Seltz : 03 88 94 80 12

Cabinet infirmier Salmbach : 03 88 53 64 65

Ambulances Greiner Niederroedern : 03 88 54 67 72

Ambulances Roland Beinheim : 03 88 86 31 46

ADMINISTRATION

Trésorerie Seltz Lauterbourg : 03 88 86 50 68

Syndicat des eaux Lauterbourg : 03 88 94 80 67

Centre des impôts Wissembourg : 03 88 54 18 90

AUTRES SERVICES

Électricité ERDF : 09 72 67 50 67

Eaux/assainissement SDEA : 03 88 19 97 09

Architecte Conseil *Urba concept* (service gratuit) :

03 88 68 37 00 / urba-concept@wanadoo.fr

Déchetterie Lauterbourg : 03 88 94 83 80

Déchetterie Wintzenbach : 03 88 86 18 22

Ramonage « La brosse d'Alsace » :

03 88 49 84 35 ou 06 49 88 18 71

contact@labrosse-alsace.fr

AUTRES SERVICES

Ligne de bus Infos réseau 67 : 0972 67 67 67

Conciliateur de justice : 03 88 54 87 87

(Rdv à prendre à la mairie de Wissembourg)

Agence départementale d'information sur le

logement ADIL (service gratuit) : 03 88 21 07 06

TÉLÉPHONIE

Victime de spam vocal (appel furtif sur téléphone portable), attention à l'escroquerie, ne rappelez pas. Signalement par SMS gratuit au 33 700 avec le texte « SPAM » qui sera transmis aux opérateurs.

Échapper au démarchage téléphonique :

inscription gratuite sur liste d'opposition

www.bloctel.gouv.fr. Une amende jusqu'à

75 000€ est prévue pour les contrevenants.

Vol ou perte de téléphone portable :

bloquez instantanément votre téléphone en indiquant votre IMEI (International mobile Equipment Identity) au service client de votre opérateur ou dans votre espace personnel internet.

Pour trouver votre IMEI : tapez sur votre portable *#06#. À conserver soigneusement.

Directeur de la publication : Jacques Weigel

Rédaction : Jacques Weigel

Conception graphique : Julie Bellule, Strasbourg

Impression : SostraliB Bischheim, certifié imprim'vert

Dépôt Légal : janvier 2018

Photographies : Jacques Weigel, Evelyne Isinger, Rachel Hoffarth, Julie Becker, Joëlle

Brencklé, Jacques Brencklé, Laura Schmitt, Laurence Obernesser, Nelly Jung



Madame, Monsieur, chers concitoyens

Le Conseil Municipal a adopté fin mars le budget de l'année 2019, qui constitue la feuille de route pour les projets qui nous tiennent à cœur.

Tout d'abord, le plus important consiste en la restauration globale de notre presbytère pour gagner en performance énergétique, avec la mise en place d'une nouvelle couverture, une isolation du grenier par le plancher, le remplacement des fenêtres par des fenêtres à petits carreaux. Nous installerons une nouvelle chaudière à énergie renouvelable ainsi que des panneaux photovoltaïques pour la production d'eau chaude. Nous en profiterons pour aménager l'accès séparé du local des infirmières par l'extérieur entre le bâtiment et l'église. L'ensemble de ces travaux démarrera en septembre et se terminera en 2020. Nous profiterons de subventions du département, de la communauté de communes ainsi que de la région Grand Est. Nous espérons avoir environ 65% d'aide sur la globalité du projet.

Les travaux de la rue de Bellac pour lutter contre les coulées de boues sont largement entamés et nous espérons avoir trouvé une solution pérenne pour que les inondations ne se reproduisent plus dans ce quartier. Je pense que les riverains seront rassurés pour le prochain été ainsi que les suivants.



Il appartiendra aux prochains élus de la mandature suivante en 2020 d'envisager d'autres travaux notamment en amont...

Nous avons également procédé à la mise en place d'ampoules led pour l'éclairage de la rue des Grands Chézeaux et la route d'Oberlauterbach si bien que toute la partie sud du village depuis la rue principale bénéficie de ce nouvel équipement afin de réaliser d'importantes économies d'énergie.

Dans le registre de l'éclairage, je suis particulièrement heureux d'avoir trouvé un sponsor qui a permis le financement de l'éclairage de la partie haute de notre beau clocher restauré l'an dernier. La consommation sera très minime (2x 40 Watts) et fonctionnera jusque vers 23h permettant ainsi une mise en valeur du grès des Vosges de la tour. Encore merci car ce projet me tenait à cœur et nous apprécierons tous, j'en suis persuadé, ce petit plus pour notre village.

Pour finir, je vous invite tous à participer et soutenir nos associations locales lors des différents manifestations cet été : club hippique, amicale des pompiers, le foot et son ASSE et également le Lauterfescht. Les associations contribuent au lien social qui, par les temps actuels, s'avère essentiel.

Votre Maire, Jacques Weigel

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Jacques Weigel

Adjoints :

Rachel Hoffarth, Evelyne Isinger, Charles Strasser

Conseillers :

Patrick Bonnewitz, André Brencklé, Myriam Frison,
Jean-Marie Goetz, Mathieu Maréchal, Sylvain Millet,

Sonia Moog, Yvonne Nold,
Julien Obernesser, Gisela Wehner

EXTRAIT DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : DE JANVIER À AVRIL 2019

Le Conseil Municipal :

- Approuve le compte administratif 2018 arrêté comme suit :

Fonctionnement

Recettes - dépenses + résultat reporté de l'exercice antérieur

500 006 € - 419 717 € + 162 258 € = **242 547 €**
de résultat exercice

Investissement

Recettes - dépenses - résultat reporté de l'exercice antérieur

246 860 € - 94 476 € - 115 938 € = **36 444 €**
Résultat exercice

Résultat global

Fonctionnement + investissement - dépenses engagées mais non mandatées

242 547 € + 36 445 € - 57 952 € = **221 039 €**

- Approuve le budget Primitif 2019 arrêté comme suit :

Fonctionnement 620 487 € + investissement 336 610 € = **957 097 €** de budget total

- Décide pour la 5^{ème} année consécutive du gel des taxes locales

- Taxe d'habitation : 17.85 %
- Taxe foncière bâti : 16.31 %
- Taxe foncière non bâti : 64.60 %
- Cotisation Foncière Entreprises (CFE) : 22.19 %

- **Salle des fêtes** : Décide des tarifs de location. Suite à d'importants investissements (réparation chambre froide, remplacement du réfrigérateur, remplacement du four, mise en place d'une terrasse bois, etc.), le tarif de location de la salle des fêtes sur 2 jours est fixé à 950€ pour les locataires extérieurs. Les autres tarifs sont maintenus. Renseignez-vous en mairie.

- **Forêt communale** : Approuve le programme des travaux d'exploitation et l'état prévisionnel des recettes présentés par l'O.N.F pour l'exercice 2019.

Travaux patrimoniaux (fonctionnement/entretien et investissement) : 6 730 € H.T.

Travaux d'exploitation : 12 505 € H.T.

Recettes brutes de coupes

(1 volume de 203 m3) : 18 490 € H.T.

- **Centre de Gestion et « Paie à façon »** :

Accepte l'augmentation du coût de la prestation « Paie à Façon » fixée à 8€/mois et par fiche de paye à compter du 1^{er} janvier 2019. Pour mémoire, depuis janvier 2016, la commune adhère à ce service en vue de réaliser les fiches de paye et les fiches d'indemnité.

- **ASSE Salmbach** : Suite à sollicitation de l'ASSE d'une subvention annuelle d'un montant de 5 280 € T.T.C pour l'entretien du terrain de foot par une entreprise extérieure.

- Propose de faire effectuer la tonte du terrain d'entraînement par l'employé communal

- Prend en charge les frais de mise aux normes du club-house suite au contrôle Apave.

Pour mémoire, les associations d'animation villageoise bénéficient de la location gratuite de la salle des fêtes une fois par an.

- **VOIRIES - rue de Bellac** : Accepte le devis de l'entreprise Fritz de Niederrœdern pour un montant de 9 036 € H.T. pour effectuer les travaux de voiries dans le cadre de la lutte contre les inondations. La rue sera rabaissée au niveau du carrefour ainsi que les réseaux d'éclairage et téléphone. Orange prend à sa charge le réseau téléphonique. Le réseau d'éclairage public est à la charge de la commune qui sollicitera la communauté de communes de la Plaine du Rhin pour le fonds de concours de 30% relatif à l'éclairage public. Ces travaux sont financés en grande partie par la communauté de communes de la Plaine du Rhin.

- **SYNDICAT DES EAUX** : S'oppose au transfert de la compétence eau à la communauté de Communes de la Plaine du Rhin au 1^{er} janvier 2020 et prend acte de la date du transfert obligatoire au 1^{er} janvier 2026.

CHASSE AUX OEUFS DE QUARTIER DANS LA RUE DE BELLAC

• **Ecole : Sortie à Paris :** accorde une subvention d'un montant de 5 € par enfant pour la sortie au « Parlement des enfants », vendredi le 7 juin 2019, de la classe de CM1-CM2, soit 13 élèves au total.

Organisée conjointement par le Ministère de l'Education Nationale et l'Assemblée Nationale, deux classes prennent part à ce projet dans chaque circonscription électorale de France. Ainsi, la classe de Mme Bauer a été retenue pour cette sortie. Une partie du prix du voyage sera prise en charge par M. le Député Frédéric Reiss.

• **Cabanon cour d'école :** décide de commander de nouvelles lames de bois pour rénover le cabanon que l'employé communal sera chargé de réaliser.

• **Alarme incendie :** décide de prendre contact avec l'entreprise d'électricité Laeuffer pour rendre l'alarme plus audible dans l'ensemble du bâtiment

• **Budget Ecole :** confirme que les factures d'entretien trimestriel du photocopieur de l'école sont prises en charge alternativement par la commune et l'école sur son budget annuel de 1800 € alloué par la mairie.

• **Projet Cirque :** autorise l'école à utiliser le parking de la salle des fêtes ainsi que les toilettes pour mettre en œuvre le projet « Cirque » pendant une semaine.

• **Sinistre :** accepte le remboursement d'un acompte de 2 934 € de l'assurance ALLIANZ pour le sinistre relatif à la détérioration d'un lampadaire.



FÊTE DE CARNAVAL À L'ÉCOLE

Les enfants de l'école n'ont pas pu défiler à cause du mauvais temps mais les institutrices ont trouvé de quoi les occuper à l'intérieur des locaux. Les mamans ont préparé des crêpes et les ont distribuées dans les 3 classes



Vivre ensemble



Une équipe motivée prête à réaliser une bonne action (manque Jean-Marie Goetz sur la photo)

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 30 mars 2019, une vingtaine de bénévoles s'est donné rendez-vous au terrain de foot pour participer au grand *Osterputz* de la nature.

Équipés de sacs poubelle, de gants de protection et de gilets réfléchissants, ils ont quadrillé le ban communal le long des routes, des chemins, de la piste cyclable ainsi que des parkings. Ils se sont répartis par groupe de 2 à 4 personnes pour ramasser méthodiquement et minutieusement les déchets éparpillés ici ou là par des gens mal éduqués.

Pour clôturer la matinée de manière conviviale, sandwiches et boissons ont été distribués et consommés sur place.

**UN GRAND MERCI
À TOUS LES PARTICIPANTS.**



PASSATION DE COMMANDEMENT

Samedi 8 mars a eu lieu la passation de commandement entre Denis Brencklé et Alain Herbein en présence du commandant Jérôme Mutin, des Maires respectifs des 3 communes, Jacques Weigel, Bruno Kraemer et André Fritz, du député Frédéric Reiss, de la Conseillère Régionale Evelyne Isinger et du Conseiller Départemental, Paul Heintz.



Cette passation de commandement concrétise la prise de retraite du lieutenant honoraire Denis Brencklé après 38 années de service et le regroupement des sections de Salmbach/Oberlauterbach avec Niederlauterbach. En effet, l'effectif respectif des sapeurs-pompiers volontaires dans les différentes communes étant devenu insuffisant, le regroupement en une section unique permet leur maintien sur ce périmètre de proximité auquel les habitants sont attachés. Il est à noter que le regroupement Salmbach/Oberlauterbach avait déjà eu lieu préalablement. Le lieu d'implantation de la section est fixé à Salmbach, ainsi le dépôt d'incendie de la rue du bois a encore quelques belles années d'utilité devant lui.

Le Maire n'a pas manqué de faire un discours élogieux de la section et de son président, en retraçant les diverses activités déployées au sein de la commune. La Conseillère Régionale a quant à elle souligné l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et en particulier de l'effectif féminin, en raison de la symbolique du 8 mars, consacré journée internationale des droits des femmes.

Pour clôturer la cérémonie, l'ensemble des participants et villageois a été invité au verre de l'amitié offert par l'amicale et la commune. Une corbeille garnie a également été offerte à Denis par la commune, en remerciements de ses années d'engagement.

L'ALSACE FAIT LE TOUR DE FRANCE



Qui ne connaît pas Gilbert Maréchal ? Toujours extrêmement actif, il avait construit en 2017 une charrette de carnaval et remarqué avec plaisir l'engouement des spectateurs pour son attelage réalisé dans un esprit alsacien. L'idée a fait son chemin puisque Gilbert réalisera un tour de France avec la remorque construite de ses mains - à partir de matériaux de récupération - spécialement pour l'occasion. Toujours à ses côtés, Marguerite participera aux premiers kilomètres parcourus.

Le but de ce voyage est de promouvoir la langue alsacienne, et par extension tous les dialectes régionaux, à travers la France. *Nous vous invitons vivement à suivre Gilbert dans son périple sur la page facebook dédiée «la roulotte de l'Outre-Forêt» et à l'encourager dans cette aventure humaine qui a commencé le 2 mai et a été suivie par FR3 pour le «rundum».*

DE L'ANIMATION CHEZ LES AMIS CAVALIERS DE LA LAUTER

Dimanche 7 avril ont eu lieu le championnat départemental pour les épreuves club et poney, ainsi que la concours de dressage Amateur, club et poney, organisés par les Amis Cavaliers de la Lauter à Salmbach.

Près de 80 participants ont concouru à ces épreuves qui ont démarré dès 8h30 et se sont déroulées sur une bonne partie de la journée. Deux cavalières locales ont participé à ces concours : Chloé Rauch avec Quiou sur mer et Brenda Brencklé avec Bogoss du Bois et Typhoon, cette dernière remportant l'épreuve Amateur 2.



Chloé Rauch et Brenda Brencklé



L'équipe „tarte flambée“ prête à relever le challenge !

De nombreux trophées ont été remis aux participants en fin de concours, dont certains sponsorisés par la Conseillère Régionale Evelyne Isinger, le Maire, Jacques Weigel, l'adjoint au Maire, Charles Strasser, les entreprises Ulm, Crea Zia avec Isabelle Keller, Agro 67...

En complément des prouesses accomplies par les cavaliers et leurs montures, un choix varié de restauration proposé tout au long de la journée a permis aux spectateurs et amateurs de chevaux de passer un agréable moment en plein air.

L'ÉGLISE JOLIMENT ILLUMINÉE

Depuis le 18 avril, le clocher de notre église est mis en valeur par un éclairage led. Dorénavant, il est bien visible la nuit depuis Schleithal tout en étant peu énergivore.



JACQUES BRECKLÉ : LA TÊTE DANS LES NUAGES MAIS LES PIEDS SUR TERRE



UN MÉTIER PASSION

Depuis son jeune âge Jacques Brencklé était fasciné par ce qui vole et cette autre dimension ! Ses premiers salaires étaient ainsi investis dans un brevet de pilotage et cela à l'insu de ses parents qui étaient totalement hostiles à la pratique de ce genre d'activité.

Le manque de moyens a poussé Jacques à investir dans un ULM (Ultra Léger Motorisé) hors service qu'il a réparé et remis en vol. Cet appareil n'était malheureusement que monoplace ce qui le poussa à rechercher un biplace. Un ami pilote de ligne lui proposa alors d'importer un appareil en Kit - formule assez innovante dans les années 90 - qu'il a monté avec un copain tout aussi passionné que lui. La réussite de cette opération, la qualité et la performance de cet ULM l'ont incité à en faire son activité professionnelle qui a débuté dans la ferme familiale avec deux associés. En parallèle, il créa sa propre piste atterrissage sur le ban de Salmbach pour réaliser les tests en vol et mettre les appareils en service.

Quelques années plus tard, ayant obtenu sa licence d'instructeur (formateur de pilotes ULM) et sa licence de pilote avion, Jacques décida de créer sa propre société Junkers Profly France en rachetant à ses anciens associés, le hangar construit entretemps sur l'aérodrome de Haguenau. Pour l'anecdote, celui-ci avait été conçu par un autre salmbachois, Bernard Bottais.

En parallèle, il obtint la représentation exclusive, commerciale et technique, d'une marque allemande de parachute de secours, capable de descendre un avion en détresse avec ses occupants. Cette spécialité est restée une de ses activités principales, ses importants problèmes de dos (plusieurs opérations) l'ayant contraint à réduire son activité et ses ambitions.

SON PLUS GRAND DÉFI ET SA PLUS BELLE RÉUSSITE

Mais c'est indiscutablement sa propre conception de son avion *Junka* qui fait la fierté de son parcours atypique. Un appareil assez unique au monde, capable d'accéder aux petits terrains d'atterrissage très court (200m), tout en ayant une vitesse de croisière supérieure à 200 km/h avec une masse et une conception permettant l'homologation en ULM.

Cette prouesse technologique a été relevée en 2006, après 4 années de recherches, de tests et de partenariat universitaire, ce qui lui vaut d'être cité dans maintes revues spécialisées. En effet *Junka* « cet attachant volatile », comme le qualifie une revue technique, est une référence en termes de légèreté et de vitesse. Plusieurs appareils ont déjà été produits et vendus. Jacques nous confirmera « avec cet appareil je fais un Salmbach-Haguenau en 10mn chrono ».



Jacques et Junka

Mais même si Jacques a souvent la tête dans les nuages, son bon sens terrien lui permet de garder sa tête sur ses épaules. Partager son temps entre aviateur, concessionnaire et agriculteur, voilà une autre prouesse que Jacques réalise avec beaucoup de simplicité.



ARRIVÉES/ DÉPARTS

Toute personne qui change de domicile est priée de faire une déclaration de départ et une déclaration d'arrivée dans les deux mairies respectives pour permettre notamment la mise à jour de la liste électorale et le rôle des ordures ménagères.

Merci également aux propriétaires de logements locatifs d'informer la mairie des changements.

ACHAT VENTE DE TERRAIN

Les propriétaires ayant acquis ou vendu des parcelles sur le ban communal sont priés de le signaler à la mairie pour la mise à jour du rôle de l'association foncière.

PROPRETÉ

Nous rappelons aux résidents qu'il convient de tailler les haies et arbres débordant sur le domaine public et de nettoyer les trottoirs et caniveaux longeant la propriété.

Par ailleurs, nous ramassons de nombreux mégots dans la cour de l'école. Nous prions les parents de rappeler à leurs adolescents que la cour de l'école est un espace sans tabac.

RAVALEMENT DE FAÇADES

Les beaux jours sont propices aux ravalements de façades. Nous rappelons qu'il est obligatoire de signaler préalablement vos travaux en mairie.

COLLECTE PAPIER

Du jeudi 12 au dimanche 15 juillet
Du jeudi 11 au dimanche 14 octobre
Les recettes sont destinées à l'école de Salmbach.

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SELTZ-LAUTERBOURG

Lucie Spohner, animatrice touristique, vous accueille alternativement aux bureaux de Seltz, Mothern et Lauterbourg.

Pensez à transmettre en amont une information sur vos manifestations avec photo
Renseignements : 03 88 05 59 79
mail : l.spohner@tourisme-seltzlauterbourg.fr
www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr



OBJETS PERDUS

Les objets perdus attendent leur propriétaire à la mairie.

CONGÉS D'ÉTÉ MAIRIE : DU 12 AU 30 AOÛT INCLUS

En cas d'urgence vous pouvez vous adresser à M. le Maire ou ses adjoints :

Jacques Weigel : 06 71 49 85 52

Rachel Hoffarth : 00 49 172 7208097

Evelyne Isinger : 06 08 48 52 53

Charles strasser : 06 10 83 65 47

CONGÉS D'ÉTÉ AGENCE POSTALE : DU 22 JUILLET AU 24 AOÛT INCLUS

Les recommandés et paquets peuvent être retirés au bureau de poste de Wissembourg.

RÉNOV'HABITAT 67

Ce programme d'intérêt général a été reconduit et permet aux propriétaires de bénéficier d'un soutien pour la rénovation de l'habitat principal ou la mise en location. Renseignez-vous auprès de Jean-Marie Thomann au 03 88 68 37 00.

Les grands anniversaires

MAI

Le 02 mai	93 ans	Mme Marie Forster	rue Principale
Le 02 mai	71 ans	M Edouard Iffrig	rue du Bois
Le 05 mai	90 ans	M Georges Brencklé	rue Principale
Le 13 mai	76 ans	M Charles Bardelmann	rue de La Forêt
Le 15 mai	71 ans	M Gérard Lohmann	maison de retraite Lauterbourg
Le 16 mai	76 ans	Mme Berthe Messmer	rue de La Gare
Le 18 mai	80 ans	M Roger Striebig	rue du Bois
Le 18 mai	76 ans	M Uwe Heppner	rue du Bois
Le 21 mai	79 ans	M Nicolas Mazerand	rue du Stade
Le 26 mai	72 ans	M Charles Strasser	rue Principale
Le 31 mai	85 ans	M Joseph Scheurer	rue du Foin

JUIN

Le 14 juin	70 ans	Mme Viviane Heintz	rue de La Gare
Le 16 juin	75 ans	Mme Antoinette Holtzer	rue des Champs
Le 17 juin	78 ans	M Charles Hemmerlé	rue Principale
Le 18 juin	70 ans	Mme Anne Rose Striebig	rue de La Gare
Le 29 juin	78 ans	Mme Monique Frison	rue Principale

JUILLET

Le 14 juillet	92 ans	Mme Hortense Issenmann	maison de retraite Lauterbourg
Le 15 juillet	78 ans	Mme Marie-Rose Striebig	rue du Bois
Le 26 juillet	87 ans	M Bernard Weigel	rue Principale
Le 28 juillet	73 ans	M René Brizulier	rue de Bellac

AOÛT

Le 01 août	86 ans	Mme Mathilde Fritz	rue des Grands Chézeaux
Le 03 août	78 ans	M Jean Holtzer	rue des Champs



André Pfeiffer entouré d'une partie de ses enfants et petits-enfants, à l'occasion de ses 85 ans

Se souvenir

LES « RATSCHER » ET LES FÊTES DE PÂQUES

Un extrait du recueil souvenirs, souvenirs... publié par Fernande Weigel en avril 2000, nous relate la tradition des Ratscher dans les années 1932 – 1940, une tradition qui perdure à Salmbach, même si elle a évolué au fil du temps.

« Le jeudi saint, pendant la messe solennelle et le chant du Gloria, toute l'assemblée est soulevée d'enthousiasme. Les fidèles chantent de toute leur voix, les servants de messes agitent les sonnettes, l'orgue sonne à plein tube et toutes les cloches sonnent à la volée. Impressionnant ! Et subitement à la fin du chant, un grand silence ! Les cloches sont parties à Rome, tout le monde le sait, les chants se font à capella et la sonnette est remplacée par un claquoir au bruit sec et lugubre.

Pendant toute la fin de la semaine, plus aucun son ne descend du clocher en signe de deuil et de tristesse. Ce sont les garçons du village qui appellent les fidèles aux offices, surtout la classe d'âge 13 et 14 ans, mais les petits suivent le mouvement avec grand plaisir. Chacun porte une crécelle en bois appelée « Ratsch ». Vigoureusement, ils actionnent leur crécelle et chantent de vieux couplets.

L'appel par les chants et les crécelles a lieu durant les 3 derniers jours de la semaine sainte. Il va sans dire que tant de déplacements méritent une récompense.

Le samedi saint dans l'après-midi, les garçons passaient dans le village en poussant une charrette en fer sur laquelle ils avaient posé un grand panier. Et ils allaient de maison en maison de-

mander des œufs. Ils en ramassaient beaucoup et partageaient scrupuleusement entre les jeunes de la dernière année scolaire. Si la division ne se faisait pas exactement, le surplus était attribué à ceux qui avaient réussi à se lever le plus matinalement et qui devaient réveiller les autres.

Le samedi Saint nous avions une autre occupation très importante : préparer le nid du lapin de Pâques. Chacun pouvait donner libre cours à son imagination. Certains faisaient des espèces de huttes, d'autres assemblaient des briques et les couvraient de mousse, d'autres encore recourbaient des baguettes d'osier et les garnissaient de violettes. On n'oubliait pas la carotte pour le lapin. Il va sans dire que nous n'avions pas les lapins géants et sophistiqués comme vous actuellement. Notre lapin en chocolat, s'il y en avait un, était petit. Plus généralement, c'était un lapin en sucre rouge que nous recevions. De loin en nous approchant du nid, la vue de sa couleur éclatante nous réjouissait le cœur.

Il était en compagnie de quelques œufs en sucre blanc et surtout des œufs peints-maison. Nous étions comblés et nous poussions des cris de joie ».



Les nids de Pâques d'Antoine et Simon



Bravo à nos nombreux «Ratscher» qui permettent de faire perdurer la tradition